

## Résumé

### Programme de maîtrise en philosophie

Octobre 2019

#### Description sommaire du programme

La maîtrise en philosophie (45 crédits) est offerte selon deux cheminements, à savoir un cheminement de type recherche spécialisé en philosophie et un cheminement de type cours spécialisé en éthique appliquée qui attirent chacun une clientèle étudiante spécifique.

Pour ce qui concerne la maîtrise de type recherche, elle est organisée autour de séminaires optionnels et de la production d'un mémoire en philosophie. En ce qui a trait à la maîtrise de type cours, elle a d'abord été créée dans le cadre général de la maîtrise en philosophie, et non comme programme de maîtrise autonome, avant tout pour des raisons d'économie et de rapidité.

Les conditions d'admission, qui sont équivalentes pour les deux cheminements, stipulent qu'un étudiant souhaitant s'inscrire dans le programme doit ou bien avoir obtenu un grade de premier cycle en philosophie et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3.0 dans un système où la notation maximale est 4.3 (ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents), ou bien avoir obtenu un grade de premier cycle ou de deuxième cycle dans une discipline autre que la philosophie et avoir complété une propédeutique de 30 crédits en philosophie, les conditions en termes de notation étant dans ce cas les mêmes.

En ce qui concerne les objectifs du programme, ils sont de deux ordres, général et spécifique. Les objectifs généraux visent à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans un secteur déterminé de la discipline (histoire de la pensée, problématiques contemporaines en philosophie, éthique appliquée, philosophie pratique, culture et société), de maîtriser sa formation historico-critique en philosophie et d'approfondir sa formation antérieure, soit en vue de la recherche dans l'une des disciplines philosophiques, soit en vue d'une spécialisation en éthique appliquée. Les objectifs spécifiques visent à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'apprendre à faire une recherche sur une question précise dans un domaine de la philosophie, de maîtriser une méthode de travail et de faire un exposé de manière scientifique (cheminement recherche) ou d'acquérir les compétences éthiques nécessaires à de judicieuses interventions en éthique dans de multiples contextes professionnels (cheminement cours).

Si les objectifs peuvent paraître relativement proches d'un cheminement à l'autre, il est néanmoins important de rappeler que la maîtrise de type recherche et la maîtrise de type cours ne s'adressent pas à une même clientèle, la première offrant une formation classique à des étudiantes et des étudiants en provenance du baccalauréat en philosophie alors que la seconde s'ordonne autour d'une formation continue qui s'adresse avant tout à des professionnels en exercice cherchant une formation

complémentaire en éthique. En conséquence, la philosophie y intervient à titre de terreau d'émergence de l'éthique (comme discipline) et de ressource principale pour le traitement des questions éthiques (issues des domaines sociaux et du travail), ce qui n'empêche pas que d'autres disciplines des sciences humaines soient aussi convoquées. L'objectif général du programme en éthique appliquée n'est donc pas de transmettre des connaissances en philosophie, mais de développer des compétences en éthique, en s'appuyant sur les compétences et les expériences professionnelles existantes des étudiantes et des étudiants.

### Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de maîtrise en philosophie respecte la démarche normalement attendue selon l'ancien processus d'évaluation périodique qui avait cours avant décembre 2015.

La composition du comité d'évaluation de programmes (CEP) est conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes*. Les personnes suivantes constituaient le comité lors du dépôt du rapport prédiagnostique en avril 2014.

Nom	Rôle dans le programme, responsabilité au sein du CÉP
Sous-comité du cheminement de type recherche	
Sebastien Charles	Directeur du département de philosophie et d'éthique appliquée, et président du comité d'évaluation périodique
Benoit Castelnerac	Professeur au département de philosophie et d'éthique appliquée, responsable des programmes de deuxième et troisième cycles et président du sous-comité maîtrise recherche
Benoit Cote	Étudiant à la maîtrise en philosophie
Claude Gélinas	Professeur au département de philosophie et d'éthique appliquée, responsable des programmes de deuxième et troisième cycles en philosophie
Pierre Hebert	Professeur au département des lettres et communication
Sous-comité du cheminement de type cours en éthique appliquée	
Sebastien Charles	Directeur du département de philosophie et d'éthique appliquée et président du comité d'évaluation périodique
Andre Duhamel	Professeur au département de philosophie et d'éthique appliquée
Allison Marchildon	Professeure au département de philosophie et d'éthique appliquée, responsable des programmes en éthique appliquée et présidente du sous-comité maîtrise cours
Robert Roy	Professionnel de recherche auprès de la Chaire d'éthique appliquée et charge de cours dans les programmes en éthique appliquée

Les personnes suivantes constituaient le comité lors du dépôt du dossier dans les instances.

Nom	Rôle dans le programme, responsabilité au sein du CÉP
Sous-comité du cheminement de type recherche	
Benoît Castelnerac	Professeur agrégé et responsable des études supérieures de 2009 à 2014, président du CÉP
Vincent Blanchard	Candidat à la Maîtrise de type recherche, membre étudiant

Andrius Valevicius	Professeur titulaire, membre interne
Nathalie Watteyne	Professeure titulaire au Département des lettres et communication et membre externe
Sous-comité du cheminement de type cours en éthique appliquée	
André Duhamel	Professeur agrégé, membre interne
Allison Marchildon	Professeure agrégée et responsable des études supérieures en éthique appliquée, présidente du sous- comité pour le cheminement de type cours en éthique appliquée
Jean-Pierre Aumont	Candidat à la Maîtrise de type cours en éthique appliquée, membre étudiant

## Contexte

Le programme de maîtrise recherche en philosophie a été créé en 1967-1968 et n'a pas fait l'objet d'évaluation récente, cet état de fait s'expliquant notamment par le transfert du département de philosophie de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) à la Faculté de théologie en 1996 puis du retour du département à la FLSH en 2009, ce qui a compliqué le suivi des dossiers d'évaluation périodique en raison des changements intervenus au sein du corps professoral lors de ces différents transferts d'une faculté à l'autre. Cela étant, le programme de maîtrise recherche n'a cessé d'évoluer au fil du temps en fonction des recommandations prises par les comités d'études supérieures départementaux successifs, passant d'un programme d'une année organisé autour d'un seul séminaire obligatoire et de cours à option suivis de la production d'un mémoire (1967-1968) à un programme de maîtrise en deux ans de 45 crédits (1971-1972) qui prendra peu à peu la forme du programme actuel structuré autour d'un partage entre sessions de scolarité et de rédaction propices à l'approfondissement de la culture philosophique et à la rédaction d'un mémoire de deuxième cycle. Ces différentes révisions au fil du temps l'ont conduit à la forme actuelle qui est la sienne et ont eu pour objectif de valoriser l'attractivité du programme, de le positionner favorablement face aux autres programmes de maîtrise au niveau québécois et de tenir compte des différents intérêts de recherche des professeurs du département au fil du renouvellement professoral ayant eu lieu au cours des ans.

Quant au programme de maîtrise de type cours en éthique appliquée, il a été créé en 2003 pour donner une formation spécialisée en éthique appliquée qui puisse répondre à l'engouement existant à son égard, et il en est à sa première évaluation dans le cadre de l'évaluation générale des deux parcours de la maîtrise en philosophie. L'ouverture de ce parcours s'explique par le fait que l'enseignement de l'éthique appliquée a toujours été une préoccupation majeure à l'Université de Sherbrooke. Ainsi, dès le début des années 1980, les professeurs Michel Blais, Maurice Gagnon, Georges A. Legault, Alain Létourneau, Jean-François Malherbe et Fernand Ouellet ont développé d'intéressantes recherches autour de la formation morale et du pragmatisme philosophique, programme de recherche qui a très largement inspiré l'actuel programme de formation en éthique et culture religieuse et donné naissance à des programmes de deuxième cycle en éthique appliquée au Campus de Longueuil à partir de 1996 (microprogramme et diplôme en éthique appliquée) puis à la maîtrise de type cours en philosophie (profil éthique appliquée) à partir de 2003. Cette maîtrise type cours a donc été créée en ajoutant 3 activités totalisant 15 crédits (un Séminaire de recherche ou de méthodologie, un Projet de mémoire ou lectures dirigées, et enfin un Essai de 9 crédits) au Diplôme d'éthique appliquée existant à Longueuil depuis 1996 (lequel comporte 10 cours pour 30 crédits). Ces programmes sont donc emboîtés (le diplôme couronnant lui-même un microprogramme de 9 crédits), et il est fréquent que les étudiantes et étudiants passent de l'un à l'autre dans le cours de leurs études, plutôt que d'y demander leur admission dès le début.

### La visite des experts (mai 2018)

La visite des experts externes s'est déroulée les 8 et 9 mai 2018. L'évaluation externe a été réalisée par les professeurs Alain Voisard et Victor Thibodeau. Le professeur Alain Voisard est professeur titulaire à l'Université du Québec à Montréal. Il est spécialiste en philosophie du langage, en épistémologie et en philosophie analytique. Le professeur Victor Thibodeau est quant à lui doyen de la faculté de philosophie et professeur titulaire à l'Université Laval. Il est spécialisé en philosophie politique, en philosophie pour enfants et en logique aristotélicienne.

Les experts externes ont déposé leurs rapports d'évaluation le 15 mai 2018, à l'intérieur desquels ils ont formulé des recommandations pertinentes et appuyées sur l'ensemble des données recueillies. La majorité de ces recommandations sont reportées à l'intérieur de la section suivante « Recommandations » et la plupart d'entre elles viennent confirmer le diagnostic établi par le comité d'évaluation périodique. Toutefois, une recommandation n'a pas été retenue. Elle a trait à la transformation de l'activité « projet de mémoire ». Selon les deux experts, cette activité arrive trop tard dans le programme et semble être moins pertinente. Les experts recommandaient plutôt la transformation de cette activité en une activité de recherche qui aurait permis à l'étudiant, plus tôt dans le programme, d'amorcer une réflexion sur un éventuel projet de recherche. Comme l'équipe considère que ce travail de réflexion se fait déjà, en collaboration avec le directeur, bien qu'informellement, il nous apparaît important de maintenir cette activité comme « activité » terminale de la scolarité. Elle nous semble alors bien préparer l'étudiant au travail de rédaction qui l'attend ensuite, et lui fournir une occasion de tester ses hypothèses de travail devant ses pairs et l'équipe professorale.

### Le rapport final d'évaluation (juin 2018)

#### THÈME 1 : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

##### Recommandation 1

Le CÉP recommande que le comité de mise en œuvre des recommandations assure, dans l'année qui suivra l'adoption de ce rapport, la création d'un programme de maîtrise en éthique appliquée distinct du programme de la maîtrise en philosophie. Le CÉP recommande que ce parcours académique inclue notamment des activités terminales sous forme de stage, une offre de cours permettant de faire appel à des expertises externes qui complèteraient l'expertise de recherche des professeurs actifs dans le programme, de même qu'un cours d'introduction dans lequel les assises conceptuelles du programme seraient bien mises en évidence.

##### Recommandation 2

Le CÉP recommande l'embauche d'une nouvelle ressource professorale en philosophie moderne avec une compétence en philosophie pratique afin que ce professeur puisse tout autant contribuer aux enseignements en philosophie pratique (maîtrise recherche) qu'en éthique appliquée (maîtrise en éthique appliquée).

## **Thème 2 : RECOMMANDATIONS RELATIVES AU PROFIL RECHERCHE**

### **Recommandation 3**

LE CÉP recommande d'améliorer la mise en marché de la maîtrise recherche en philosophie et de valoriser l'ensemble des activités entourant la maîtrise recherche afin d'augmenter la fréquentation des programmes. Cela permettra de rendre le programme plus attractif auprès des candidats potentiels.

### **Recommandation 4**

Le CÉP recommande d'instaurer diverses mesures incitatives pour favoriser la réussite des études. Cela implique de rendre le programme plus intéressant pour les étudiants déjà inscrits et l'ajout des mesures d'encadrement pour favoriser la réussite dans de meilleurs délais.

## **Thème 3 : RECOMMANDATIONS RELATIVES AU PROFIL DE FORMATION EN ÉTHIQUE APPLIQUÉE**

### **Recommandation 5**

LE CÉP recommande de développer la mise en marché du programme d'éthique appliquée et d'améliorer son attractivité, ce qui implique de mieux utiliser le site web et d'augmenter les activités de visibilité (colloques, conférences et participation au débat public), les efforts relatifs à la promotion des programmes, et de préciser plus clairement les conditions d'admission au doctorat suite à l'obtention d'une maîtrise en éthique appliquée.

### **Recommandation 6**

LE CÉP recommande d'améliorer les conditions d'apprentissage pour les étudiants, ce qui implique de concevoir un guide d'accompagnement pour les étudiants, de revoir l'offre de cours afin de la rendre plus ciblée et cohérente et, lorsque pertinent, de faire appel à des spécialistes et professeurs invités; d'offrir périodiquement au cours de l'année académique des activités complémentaires à l'enseignement, comme par exemple des conférences et ateliers de travail thématique.

### **Les décisions institutionnelles**

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines lors de sa séance du 15 février 2018.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, le 27 février 2019. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en philosophie ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 18 septembre 2019.

Lors de sa réunion du 9 octobre 2019 à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en philosophie.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes